L'HÔPITAL DE CAMP HILL (N.-É.), REFUSERAIT [Traduction] DES MALADES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Puis-je demander au représentant s'il est au courant des accusations selon lesquelles on a refusé d'accueillir, à l'hôpital de Camp Hill, des anciens combattants ayant droit à la pension, alors que des matelots marchands du Canada et d'autres pays occupent des lits? Fera-t-il enquête?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): C'est la première fois que j'en entends parler. Je me renseignerai, mais je doute fort que cela soit vrai.

[Français]

L'EXPO '67

A PROPOS DE DÉCLARATIONS PUBLIÉES DANS «LA PRESSE»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre du Commerce, en tant que ministre responsable de l'Expo '67.

Le ministre peut-il nous dire s'il a l'intention de prendre les procédures nécessaires contre le journal La Presse de Montréal, à la suite du tort considérable causé par les déclarations irréfléchies de ce journal, relativement à Logexpo?

[Traduction]

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur L'Orateur, je n'ai pas songé à prendre une telle mesure. Depuis sa première déclaration à ce sujet, La Presse a donné un compte rendu détaillé des mesures prises en vue de remédier à la situation et des progrès accomplis actuellement par Logexpo afin de mettre en rapport les gens qui cherchent à se loger et ceux qui seront en mesure de les satisfaire.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre pourrait-il, avec l'aide de son ministère et du ministère de la Justice, faire enquête pour savoir s'il est vrai que certains membres de la pègre de Montréal auraient pressenti un éditorialiste du journal La Presse en vue de détourner les efforts de la police de Montréal pendant l'Expo '67?

LA DÉFENSE NATIONALE

LE NOUVEL UNIFORME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal): J'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Si des renseignements sur la couleur et la coupe de la tenue de ville des forces armées devaient être enfin révélés à une population désireuse et impatiente de les connaître, quelles pourraient en être les conséquences du point de vue de la promptitude d'action de la défense canadienne?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il est bien difficile de répondre à une question au sens aussi large que celle de mon honorable ami. Néanmoins, s'il songe à la photo publiée dans quelques journaux de la dernière fin de semaine, cela l'intéressera peut-être d'apprendre qu'il s'agissait du capitaine Ken McLeod des Fusilliers de la Reine. Le capitaine fait partie de la direction du cérémonial au quartier général à Ottawa. Les décorations de guerre qu'il portait alors lui appartiennent en propre et c'est tout à son honneur que d'être, après tant d'années de service distingué, aussi utile et de paraître aussi jeune sur la photo.

M. MacEwan: Utile . . . utile pour le ministre.

L'hon. M. Hellyer: Cet officier d'une grande compétence, dont on a pris la photo...

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES COOPÉRATIVES

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Puis-je poser une question au registraire général? Quand la Chambre s'est ajournée le 22 mars, il a déclaré qu'il tenait pour préavis ma question ayant trait au projet de loi sur les coopératives qui, comme le gouvernement l'a annoncé de temps à autre, est à l'étude. Le ministre nous dira-t-il où en sont les choses et si le projet de loi sera présenté bientôt?

L'hon. Guy Favreau (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, cette mesure est encore à l'étude vu les modifications qu'on pourrait apporter à d'autres lois connexes et aucune décision n'a encore été prise.